

Annexe I
Liste des marchés organisés sur le domaine public par la Ville de Bruxelles

Nom	Lieu	Jour et Heure	Produits	Numéro d'annexe
Marché Anneessens	Place Anneessens	Mardi de 8h à 14h - sauf jours fériés	Toutes sortes d'objets et produits, à l'exception de ceux ayant été utilisés et des produits à consommer sur place	III
Marché Chaussée d'Anvers	Chaussée d'Anvers (entre la rue Masui et le Square Jules de Trooz)	Mercredi de 8h à 13h - sauf jours fériés	Toutes sortes d'objets et produits, à l'exception de ceux ayant été utilisés	IV
Marché Citronniers	Avenue des Citronniers (Laeken)	Vendredi de 15h à 19h – sauf jours fériés	Produits alimentaires	V
Marché Peter Benoît	Place Peter Benoît	Vendredi de 9h à 18h - sauf jours fériés	Toutes sortes d'objets et produits, à l'exception de ceux ayant été utilisés	VII
Marché Bockstael	Place Emile Bockstael et extension	Samedi de 8h à 13h - sauf jours fériés	Toutes sortes d'objets et produits, à l'exception de ceux ayant été utilisés	VIII
Marché bio	Place Sainte-Catherine	Mercredi 7h30 à 15h - sauf jours fériés	Produits biologiques et produits en reconversion	X
Marché Sainte Catherine	Place Sainte-Catherine	Samedi 9h à 17h - sauf jours fériés	Fleurs et produits alimentaires	XI
Marché d'Art et d'Artisanat	Place Agora	Vendredi, Samedi, Dimanche de 10h à 19h - y compris les jours fériés (fermeture tout le	Objets créés par l'artisan lui-même	XII

		mois de janvier)		
Marché des antiquités	Place du Grand Sablon	Samedi de 9h à 17h Dimanche de 9h à 14h - sauf jours fériés	Marchandises de plus de 30 ans d'âge	XIII
Marché aux vélos	Place Anneessens	Dimanche de 8h à 14h - sauf jours fériés	Bicyclettes et cyclomoteurs neufs ou ayant été utilisés	XIV
Vieux marché	Place du Jeu de Balle	Lundi au Vendredi de 7h à 14h Samedi et Dimanche de 7h à 15h - y compris les jours fériés)	Tous objets ayant été utilisés	XV
Marché De Wand	Rue Wannecouter à Laeken	Vendredi de 14h à 19h (du 1er nov au 31 mars) Et de 14h à 20h (du 1er avril au 31 oct) – sauf jours fériés	Produits alimentaires dont produits à consommer sur place	XX

